

HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Comptes annuels 2008

*Arrêtés par le Conseil d'administration
du 26 mars 2009 et audités*

Société anonyme au capital de 10 127 050 €
Siège social : 2, place des Pyramides, 75001 Paris.

572 158 558 R.C.S. Paris

www.sa-hotel-regina-paris.com



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

COMPTES ANNUELS 2008

I. — Bilan.

Bilan Actif	31/12/2008		31/12/2007	
	Brut	Amortissement provision	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et val. similaires	334 447	230 661	103 786	101 358
Autres immobilisations incorporelles	14 288	14 288	0	5 904
Immobilisations corporelles :				
Terrains	263 582		263 582	263 582
Constructions	24 192 694	14 360 433	9 832 261	9 165 700
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 251 619	3 217 384	1 034 235	990 213
Autres immobilisations corporelles	1 093 707	1 034 706	59 002	88 304
Immobilisations corporelles en cours	13 571 837		13 571 837	6 602 729
Immobilisations financières (2) :				
Prêts	127 738		127 738	138 254
Autres immobilisations financières	28 292		28 292	9 830
	<u>43 878 205</u>	<u>18 857 472</u>	<u>25 020 733</u>	<u>17 365 874</u>
Actif circulant :				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	218 751		218 751	235 990
Marchandises	206 117	13 524	192 593	195 856
Avances et acomptes versés sur commandes	30 129		30 129	48 453
Créances :				
Clients et comptes rattachés	1 493 022	174 542	1 318 480	1 922 581
Autres créances	1 760 007		1 760 007	325 528
Valeurs mobilières de placement :				
Autres titres	8 821 828	1 053 378	7 768 450	13 259 641
Disponibilités	11 916 065		11 916 065	11 891 428
Charges constatées d'avance	293 045		293 045	267 696
	<u>24 738 963</u>	<u>1 241 444</u>	<u>23 497 520</u>	<u>28 147 173</u>
Total général	<u>68 617 169</u>	<u>20 098 916</u>	<u>48 518 253</u>	<u>45 513 047</u>



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Bilan Passif	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
Capitaux propres :		
Capital (dont versé : 10 127 050,00)	10 127 050	10 127 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 370 981	1 370 981
Réserve légale	1 101 919	1 101 919
Autres réserves	20 979 214	18 739 905
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 026 245	3 045 948
	<u>35 605 409</u>	<u>34 385 803</u>
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	287 045	172 545
Provisions pour charges	975 106	847 829
	<u>1 262 151</u>	<u>1 020 374</u>
Dettes (1) :		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 780 079	4 750 000
Emprunts et dettes financières	16 682	16 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	169 573	183 834
Fournisseurs et comptes rattachés	2 712 094	2 388 348
Dettes fiscales et sociales	1 951 154	2 744 391
Autres dettes	21 112	23 615
	<u>11 650 693</u>	<u>10 106 870</u>
Total général	<u>48 518 253</u>	<u>45 513 047</u>
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>	<i>5 766 682</i>	<i>4 516 682</i>
<i>(1) Dont à moins d'un an (a)</i>	<i>5 714 438</i>	<i>5 406 354</i>
<i>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

II. — Compte de résultat.

Résultat	31/12/2008		31/12/2007
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation :			
Ventes de marchandises	4 757 473		4 757 473
Production vendue (services)	16 234 678		16 234 678
Chiffre d'affaires net	20 992 151		20 992 151
Reprises sur provisions et transfert de charges			449 604
Autres produits			200 166
			21 641 921
Charges d'exploitation :			
Achats de marchandises			1 739 639
Variation de stocks			17 813
Autres achats et charges externes			4 769 602
Impôts, taxes et versements assimilés			1 123 375
Salaires et traitements			7 519 523
Charges sociales			2 871 739
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 244 174
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			177 231
Pour risques et charges : dotations aux provisions			427 504
Autres charges			60 600
			19 951 200
Résultat d'exploitation			1 690 721
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 061
Autres intérêts et produits assimilés			505 484
Reprises sur provisions et transfert de charges			285 921
Différences positives de change			6 756
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 252 739
			2 050 899
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions			1 052 707
Intérêts et charges assimilées			269 710
Différences négatives de change			-1 382
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6 488
			1 327 523
Résultat financier			723 376
Résultat courant avant impôts			2 414 098
			5 211 385



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Compte de résultat (suite) :

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat (suite)	Total	Total
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		16 627
Sur opérations en capital	26 050	56 471
	26 050	73 098
Résultat exceptionnel	-26 050	-73 098
Participation des salariés aux résultats		366 660
Impôts sur les bénéfices	361 802	1 725 679
Total des produits	23 692 820	25 485 307
Total des charges	21 666 575	22 439 358
Bénéfice ou perte	2 026 245	3 045 948



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

III. — Tableau des flux de trésorerie. (En milliers d'euros.)

Tableau des flux de trésorerie (en K€)	Année 2008	Année 2007
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	2 026,2	3 045,9
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	2 278,5	1 673,8
Plus et moins value de cession	26,1	56,5
Autres charges et produits calculés	0,0	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	17,8	-24,8
Variation des créances d'exploitation	-873,6	-334,1
Variation des dettes d'exploitation	-486,3	844,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 342,1	485,3
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 988,7	5 261,5
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-8 922,4	-7 698,6
Cessions ou réductions d'immobilisations	10,5	42,9
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0,0	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 911,9	-7 655,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	-806,6	-806,6
Augmentation de capital en numéraire		
Emission d'emprunt	2 250,0	4 750,0
Remboursement d'emprunt	-219,9	
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 223,4	3 943,4
Variation de trésorerie	-4 699,8	1 549,2
Trésorerie d'ouverture	25 437,7	23 888,5
Variation de trésorerie de la période	-4 699,8	1 549,2
Trésorerie à la clôture de la période	20 737,9	25 437,7



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

IV. — Notes annexes aux comptes sociaux.

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les comptes ont été établis selon les principes comptables français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

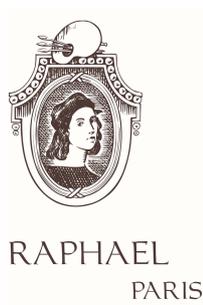
LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Aménagement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans
- Installations générales, agenc. et aménag. divers : 3 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans



Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels informatiques acquis séparément sont amortis sur 3 à 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions

Les actions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En fin d'exercice, leur coût d'acquisition est comparé au dernier cours connu, si ce dernier est inférieur, il est créé une provision pour la différence.

Obligations

Les obligations sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture, celle-ci est comparée à la dernière valeur connue hors coupon couru. Si cette dernière est inférieure, il est constitué une provision pour la différence.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

SICAV, FCP et assimilés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur de rachat, cette différence est constatée par la constitution d'une provision qui n'est pas déductible fiscalement.

EMPRUNT

Afin de financer en partie les travaux de réhabilitation en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue la Pérouse à Paris, le Conseil d'administration du 16 février 2007 a autorisé la mise en place d'un emprunt pour un montant total de 7 millions d'euros qui a été appelé de février 2007 à août 2008 en fonction des besoins de trésorerie.

Cet emprunt est remboursable sur 7 ans à compter d'août 2008.

La garantie de cet emprunt consiste en un nantissement sur le fond de commerce à créer 30-32 rue La Pérouse 75116 Paris.

Au 31 décembre 2008, le capital restant à rembourser s'élève à 6,75 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés au 31 décembre 2008 s'élève à 269 676 euros.

Ce prêt remboursable par amortissement constant jusqu'au 28 août 2015, portera intérêts calculés trimestriellement à 3,92% plus 0,30% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois plus 0,30% au-delà.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES EN ACTIVITE

Les engagements de l'entreprise sont évalués à la clôture de l'exercice, salarié par salarié. L'engagement de l'entreprise envers un salarié en activité représente une dette potentielle à long terme.

Cette dette est (d'après OEC, rec n°123 méthode de répartition des coûts au prorata de l'ancienneté) :

- actualisée en appliquant un taux d'intérêts composés compatible avec la nature de dette à long terme.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

- pondérée par la probabilité pour que le salarié remplisse un jour les conditions requises (espérance mathématique de la dette actualisée répartie entre les exercices au prorata de l'ancienneté acquise).

$$D = I \times (1 + i)^{-n} \times Pp \times Ps \times na / nt$$

D = estimation actuelle de l'engagement

I = montant de l'indemnité prévue

na = nombre actuel d'années d'ancienneté

nt = nombre total d'années d'ancienneté le jour du départ en retraite

n = (nt-na)

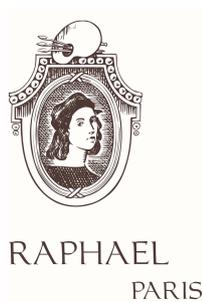
Pp = probabilité de présence d'un salarié à l'âge de retraite.

Ps = probabilité de survie à l'âge de la retraite.

i = taux d'intérêt retenu pour l'actualisation.

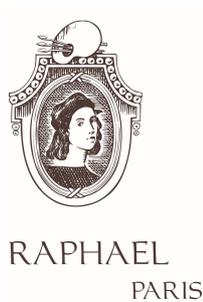
Le taux d'actualisation retenu (obligation à long terme) : 4,3 %

Engagement Indemnités :	160 469 €
+ charges sociales (40%) :	<u>64 188 €</u>
	224 657 €



Immobilisations :

Immobilisations	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Diminutions par virement	Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche et développement : total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles : total II	301 248	47 488			348 735
Immobilisations corporelles :					
Terrains	263 582				263 582
Constructions sur sol propre	7 757 249	973 147	0	445 127	8 285 269
Constructions sur sol d'autrui	3 522 962				3 522 962
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 063 307	581 313	0	260 156	12 384 463
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 966 320	321 218	1 366	34 553	4 251 619
Installations générales, agencements et aménagements divers	720 422	291	0	26 650	694 064
Matériel de bureau et informatique, mobilier	399 765	26 601	13 851	12 871	399 644
Immobilisations corporelles en cours	6 602 729	7 227 808	258 700		13 571 837
Total III	35 296 337	9 130 377	273 917	779 356	43 373 440
Immobilisations financières :					
Prêts et autres immobilisations financières	148 084	18 462		10 516	156 030
Total IV	148 084	18 462		10 516	156 030
Total général (I + II + III + IV)	35 745 668	9 196 326	273 917	789 872	43 878 205



Amortissements :

Situation et mouvements de l'exercice Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations Amortissables				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement recherche développement total I				
Autres immobilisations incorporelles total II	193 986	50 963		244 949
Immobilisations corporelles :				
Constructions sur sol propre	5 638 092	330 638	693 213	5 275 517
Constructions sur sol d'autrui	203 713	71 321		275 034
Instal. Générales, agenc. Et aménag. Constructions	8 336 012	473 870		8 809 882
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 976 107	275 342	34 065	3 217 384
Installations générales, agencements et aménagements divers	828 974	-122 748	26 347	679 879
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 910	164 788	12 871	354 827
Total III	18 185 808	1 193 210	766 496	18 612 523
Total general (I + II + III)	18 379 794	1 244 174	766 496	18 857 472

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices :

Néant



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS

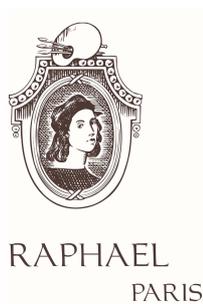


MAJESTIC
PARIS

Provisions inscrites au bilan :

Provisions inscrites au bilan	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions règlementées : (Néant)				
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	172 545	229 000	114 500	287 045
Provisions pour impôts	4 921			4 921
Provisions pour grosses réparations	650 428	198 504		848 932
Autres provisions pour risques et charges	192 480		71 227	121 253
Total II	1 020 374	427 504	185 727	1 262 151
Provisions pour dépréciations :				
Sur stocks et en-cours	10 835	2 689		13 524
Sur comptes clients	138 309	174 542	138 309	174 542
Autres provisions pour dépréciations	286 592	1 052 707	285 921	1 053 378
Total III	435 736	1 229 937	424 229	1 241 444
Total général (I + II + III)	1 456 110	1 657 441	609 956	2 503 595
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		604 735	324 036	
Financières		1 052 707	285 921	
Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI) –
Néant

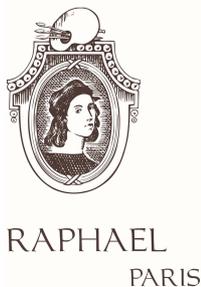


Etat des créances et des dettes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	127 738	3 148	124 590
Autres immobilisations financières	28 292		28 292
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	85 344		85 344
Autres créances clients	1 407 677	1 407 677	
Personnel et comptes rattachés	3 735	3 735	
Impôts sur les bénéfices	932 864	932 864	
Taxe sur la valeur ajoutée	800 371	800 371	
Débiteurs divers	23 038	23 038	
Charges constatées d'avance	293 045	293 045	
Total	3 702 104	3 463 877	238 226

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
A un an maximum à l'origine	30 079	30 079		
A plus d'un an à l'origine	6 750 000	1 000 000	4 000 000	1 750 000
Emprunts et dettes financières diverses	16 682		16 682	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 712 094	2 712 094		
Personnel et comptes rattachés	588 882	588 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 041 290	1 041 290		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	11 429	11 429		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	309 553	309 553		
Autres dettes	21 112	21 112		
Total	11 481 120	5 714 438	4 016 682	1 750 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 250 000



Produits à recevoir : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés	3 588	15 152
Autres créances	11 266	15 498
Valeurs mobilières de placement	38 370	52 607
Disponibilités	52 125	44 720
Total	105 350	127 977

Charges à payer : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 903	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	616 589	206 394
Dettes fiscales et sociales	1 158 646	1 686 805
Autres dettes		4 403
Total	1 802 137	1 897 601

Produits et charges constatés d'avance : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits constatés d'avance : Néant

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	293 045	267 696
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	293 045	267 696

Composition du capital social : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12).

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions de capital	Sans	2 372 468			2 372 468



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires net : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21).

	France	Etranger	Total
Prestations de services	16 227 344		16 227 344
Ventes de marchandises	4 757 473		4 757 473
Produits des activités annexes	7 334		7 334
Total	20 992 151		20 992 151

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20).

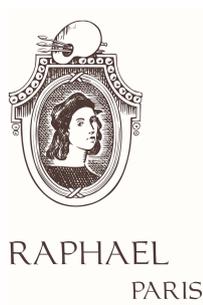
	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	2 414 098	370 484	2 043 613
+ Résultat exceptionnel	-26 050	-8 682	-17 368
- Participations des salariés			0
Résultat comptable	2 388 047	361 802	2 026 245

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24).

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Participation des salariés	0
Autres :	
Organic Contribution de solidarité	33 612
Total	33 612

Rémunération des dirigeants : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-18).

Rémunérations allouées aux membres	Montant
Des organes d'administration	48 784
Total	48 784



Effectif moyen : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22).

Effectif Moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	215	6
Total	240	6

Transferts de charges : (Arrêté du 27-04-1982).

Nature des transferts de charges	Montant
Reprise avantage nature et divers	11 350
Aide apprentissage et formation	12 496
Aide à l'emploi	32 597
Remboursement assurances	55 936
Total	112 379

Participation des salariés : (Arrêté du 27-04-1982).

	Montant
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	816 471
Total	816 471



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes

Exercice 2008



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **HOTEL REGINA PARIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article **L.823-9, du Code de commerce** relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du **1er août 2003**, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

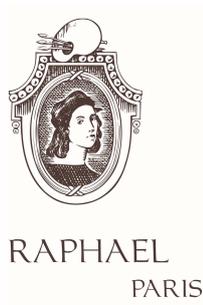
Je n'ai pas d'observations à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Paris, le 27 mars 2009

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bernard ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre société, je dois vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention ni d'engagement soumis à l'article L 225-38 du Code de commerce

Paris, le 27 mars 2009

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bernard ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Responsables des comptes annuels, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public

Exercice 2008

Nom et fonction de la personne qui assume la responsabilité des comptes annuels

Françoise Baverez

Président directeur général

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent, à ma connaissance, une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits de la société.

J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes le rapport général – joint au présent document - dans lequel il indique avoir procédé au contrôle des comptes, aux vérifications spécifiques et à des travaux portant sur les informations prévues par la loi.

Paris, le 27 mars 2009

Françoise Baverez

Président directeur général

Responsable de l'information financière

Sylvie Ausseur

Directeur financier

Hotel Regina Paris S.A.

2, place des Pyramides

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 31 10

sylvie.ausseur@regina-hotel.com